

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE ROMAGNY FONTENAY

**Nombre de
membres**

Séance du 09 juin 2020

En exercice : 19

Présents : 19

Représentés : 0

Absent : 0

Présents : ARMAND Thierry, BAUGE Marie, BOUTELOUP Jérôme, BRETONNIER Michel, BUSNEL Annick, CHEMIN Marie Madeleine, DELEURME Stéphane, DESLANDES Charline, GAUCHER Régis, GAUTIER Sylvain, GONTIER Christelle, HESLOUIS Franck, LEBASCLE Marie Josèphe, LECHAPLAIN Francis, LEDUC Karine, LEROY Anita, PEAN-LOUVEL Delphine, PERRIER Joseph, PINSON Rémy.

Votants : 19

Représentés :

Absents excusés :

Date convocation :

Absents :

04/06/2020

Secrétaire de séance : Marie BAUGE

I Approbation du procès-verbal du 25 mai 2020

Le Conseil Municipal valide le compte rendu

II Vote des conseillers délégués

Monsieur Le Maire propose deux conseillers délégués soit Mme C Gontier et M J Bouteloup.

Suite à la concertation des membres du conseil, il a été décidé de nommer trois conseillers délégués :

- Mme Christelle GONTIER
- M Jérôme BOUTELOUP
- M Michel BRETONNIER

III Délibération pour le versement des indemnités de fonction au Maire, Maires Délégués, aux Adjointes et Conseillers Délégués

Voir tableau joint

IV Composition des commissions communales

Voir tableau joint

V validation des référents de service

Service Technique : Monsieur Joseph PERRIER et Monsieur Rémy PINSON
Service Scolaire : Monsieur Thierry ARMAND et Monsieur Sylvain GAUTIER
Service Administratif : Madame Marie-Madeleine CHEMIN et Madame Charline DESLANDES

VI Désignation des délégués au SDEAU

Monsieur Sylvain GAUTIER est désigné comme délégué au SDEAU

VII Désignation des délégués au SDEM

Monsieur Joseph PERRIER est désigné comme délégué titulaire au SDEM
Monsieur Rémy PINSON est désigné comme délégué suppléant au SDEM

VIII Devis

- SDEAU

Dans le cadre des études préalables, le SDEAU a lancé la commande d'analyse des enrobés de la voirie communale située à « La Bouteillère ». Ceci conformément au décret 2017-899 du 09/05/2018 en vigueur depuis le 01/10/2018 qui impose la recherche de composé de type hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP) et les composés à base d'amiante avant toute intervention de terrassement sous voirie.

Etant donné que le renouvellement du réseau d'eau potable du SDEAU est réalisé en lien et en préalable à l'opération d'aménagement de la voirie réalisée sous la maîtrise d'ouvrage communale, il est proposé au conseil municipal de participer à hauteur de 50% du coût des analyses que le SDEAU50 va réaliser et régler (1300€ HT) soit un montant de 650€ HT.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du SDEAU à hauteur de 50% du coût des analyses soit 650€ HT

- SEGUR

Suite à la réception d'un devis concernant la mise en conformité du cadastre pour la parcelle ZB 101 situé « Le Bourg » à Fontenay d'un montant de 1000€ HT.
Ce devis concerne le mur édifié près de chez Mme Sophie LECHAPLAIN. Cela permet de transférer le mur à la commune pour son entretien.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise SEGUR d'un montant de 1000€ HT

IX Réponses à des courriers en lien avec le Covid

Suite aux demandes de Mme Duverger et M Carpentier concernant l'annulation de leurs loyers commerciaux pour le restaurant bar à Fontenay et pour le bar de Romagny suite à la fermeture de leurs commerces à compter du 14 mars 2020.

Le conseil municipal décide de réduire de 50% leurs montants de loyers sur une période de 2 mois ½.

X Mise à disposition de la salle de convivialité pour Acome

Suite à la demande de l'entreprise ACOME, la commune de Romagny Fontenay met à disposition la salle de convivialité pour une période de trois mois (du 15 juin au 30 août 2020) à titre gratuit.

L' Acome mettra en place le nettoyage de la salle après chaque utilisation.

XI Planification d'une date pour la commission finances

La Commission se réunira le 15 juin à 20h30 à la mairie de Romagny

XII Questions diverses

- Remerciement de la Ligue contre le cancer
- Ecole : réouverture des classes du GS au CM2. Pas de solutions pour accueillir les TPS PS et MS. Les garderies et la cantine sont ouvertes.
Les conditions d'accueil seront revues en fonction des annonces gouvernementales
- Information de Mme Annick SAIVES indiquant qu'un pique-nique organisé par l'athlétisme de Mortain aura lieu le 14 juin au terrain de foot
- Plateau surélevé : L'entreprise Mongodin doit intervenir
- Voirie : une visite du chemin du teilleulet est à prévoir afin de décider des travaux à faire.
Un programme de travaux devrait être envisagé à la place d'un marché à bons de commande.
- Travaux « La Bouteillère ». Les travaux commenceront début septembre.
- Travaux 4 maisons : les charpentes seront faites à compter de la mi-novembre. Les réunions de chantier ont lieu tous les mardis à 9h45.

Dates à retenir :

- **Réunion Maire Adjoint : le 22 juin à 18h30 à Fontenay**
- **Présentation du conseil au personnel : le 24 juin à 11h à la cantine**
- **Réunion de conseil : le 30 juin à 20h30 à la salle de convivialité**
- **Réunion Maire Adjoint : le 16 juillet à 18h30 à Fontenay**
- **Réunion de conseil : le 23 juillet à 20h30 à la salle de convivialité**

Les réunions de conseil auront lieu tous les 3^{ème} jeudis du mois

Fait en Mairie à ROMAGNY FONTENAY,
Le 15 juin 2020

Le Maire,

Thierry ARMAND



indice brut = 3 889,40 €

	maxi		retenu		maire	maire délégué	adjoint	conseiller délégué
Armand		2 006,93 €	51,6%	28,0%	1 089 €			
Perrier		1 567,43 €	40,3%	27,0%		1 050 €		
Pinson		991,80 €	25,5%	17,0%		661 €		
Deslandes		770,10 €	19,8%	10,5%			408 €	
Chemini		770,10 €	19,8%	16,5%			642 €	
Gautier		770,10 €	19,8%	13,0%			506 €	
Gontier		233,36 €	6,0%	4,0%				156 €
Bouteloup		233,36 €	6,0%	4,0%				156 €
Bretonnier		233,36 €	6,0%	4,0%				156 €
Baugé								
Heslouis								
Leroy								
Gaucher								
Lebascle								
Lechaplain								
Leduc								
Péan-Louvel								
Busnel								
Deleurme								

1 089 €

1 711 €

1 556 €

467 €

4 823 € par mois
57 879 € par an

